



Depuis la mise en œuvre de la délibération du conseil départemental sur les femmes avec enfant de moins de trois ans, les mineurs isolés et les jeunes majeurs, nous constatons chaque jour les effets désastreux sur les mineurs et les familles concernés.

Pour les femmes avec enfants de moins de trois ans :

A ce jour, entre 25 et 30 familles ont contacté le 115 pour être mise à l'abri. Ces familles ne sont pas prise en charge par l'Etat. Elles sont renvoyées vers le conseil départemental. C'est pourquoi, un récent jugement a condamné le conseil départemental de Haute-Garonne et a confirmé sa pleine et entière responsabilité en la matière.

Pour les mineurs isolés :

A ce jour, la présence de militants au côté des mineurs a permis la mise à l'abri de 25 mineurs. La raison est simple, lorsque le CD 31 refuse de prendre en charge, ces militant-e-s orientent vers un avocat qui obtient systématiquement des ordonnances de placement d'urgence du procureur. Ce n'est pas parce que le procureur est devenu fou. Il applique simplement la loi, bafouée par le CD 31.

Pour les jeunes majeurs :

A ce jour, la mesure n'est pas mise en œuvre mais elle le sera dans peu de temps. D'ores et déjà, l'avenir pour les jeunes très fragilisés s'obscurcit.

En fait, la politique menée par le CD 31 est illégale. La mise en œuvre de la décision revient à refuser l'accès aux droits à des centaines de personnes, parmi les plus précaires.

Et en attendant, les promesses faramineuses de places supplémentaires ne voient aucune avancée, alors que des mesures pourraient être prise tout de suite, en particulier pour les 160 jeunes actuellement à l'hôtel qui restent dans cette situation intolérable.

Il est encore temps pour le CD 31 de remettre cette politique dans le bon ordre : créer les places d'abord, orienter les jeunes à l'hôtel vers des solutions durables, travailler à leur scolarisation et pour leur santé, respecter la loi en signalant au procureur les situations de mineurs en danger.

Et comme le CD 31 met tout le temps en avant la politique de l'Etat, il est grand temps que la préfecture et le CD 31 se réunissent, non pas pour jouer à la politique de la patate chaude mais pour mettre en œuvre une politique de protection de l'enfance et des familles digne de notre département.

**Rassemblement JEUDI 30 JUIN 2016 entre 12h et 14h
Conseil départemental (côté métro canal du midi)**